

Comité de liaison

Réunion du 5 avril 2005

Présents : Françoise Sauvage (Présidente), Claude Vercoutère (Secrétaire général), Noël Murati (Trésorier) Yseult Kaplan (Soroptimist), André Jaeglé (FMTS), Bernard Loing (ICDE), Isabelle Turmaine (AIU).

Excusés : Monique Fouilhoux, Martine Lévy, Fulgence Koné

I - Point de situation de la Présidente : La fin du premier trimestre 2005 a été très active sur la diversité culturelle. La réunion des experts gouvernementaux à laquelle assistaient de nombreuses ONG a connu des difficultés et de nombreux points qui n'ont pas donné lieu à un accord ont été transférés à un groupe ad-hoc, au risque d'aboutir à un consensus mou. L'Union Européenne s'est exprimée d'une seule voix. Les ONG qui se réunissaient chaque jour ont pu intervenir sur des positions communes ou pour exprimer leur point de vue individuellement grâce au soutien de M. Bouchenaki et de Mme Stenou. La proposition des ONG sur l'article 11, qui les concerne directement, a été acceptée.

La Présidente a assisté au Séminaire des Commissions nationales pour les nouveaux Secrétaires généraux.

Il a été souhaité que les Commissions nationales écoutent les ONG ce qui n'est malheureusement pas leur priorité.

André Jaeglé a participé, au nom de son ONG, à la Commission mondiale de l'éthique des Connaissances Scientifiques et des Technologies (COMEST) qui s'est tenue à Bangkok durant trois jours. André Jaeglé souligne la qualité des débats grâce à la façon dont ont été posées les questions sur l'éthique des Sciences et à la qualité de l'équipe réunie par M. Sané. M. Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a participé aux travaux pendant deux jours en soulignant que les questions d'éthiques sont prioritaires pour l'UNESCO.

Bernard Loing a participé à la préparation du « Sommet mondial sur la société de l'information » du 17 au 25 février à Genève qui a réuni environ 1500 personnes dont 500 représentants de la société civile.

Deux groupes ont travaillé sur deux grands dossiers :

- la gouvernance de l'Internet
- les mécanismes de financement

Pour le moment, la gouvernance d'Internet est assurée par une société américaine. Faut-il garder ce système ou confier un mandat à l'unité mondiale de Communication ou créer une agence spécialisée ?

La société civile semble avoir perdu de son mordant. La Commission Programmatique Mixte sur la Communication travaille à la préparation du Sommet de Tunis et le rôle de la société civile dans un tel sommet.

- I- Informatique : Nous connaissons quelques retards dus à des difficultés techniques de dernière minute : le serveur de l'UNESCO ne fonctionnant pas sur les mêmes bases que France Force qui travaille pour nous et les règles de sécurité rendant difficile l'utilisation du site UNESCO. Nous utiliserons donc un autre serveur, pour un coût modeste de l'ordre de 100 euros par an. Les CPM et les groupes de travail sont maintenant invités à nous envoyer leurs productions en respectant le protocole d'utilisation joint à ce compte rendu.
- II- Conférence Internationale des ONG (14-15-16 décembre 2005)

Cette conférence coïncide avec le 60^{ème} anniversaire de la création de l'UNESCO qui sera marqué par une série de manifestations décentralisées étalées sur l'année. Sur proposition de la Présidente et du Secrétaire, il est décidé de consacrer un temps d'une heure environ à cet événement, à l'ouverture des travaux, sous forme d'une conférence sur le rôle de la société civile : point de situation et perspectives d'avenir. Chaque membre du Comité de liaison s'emploie à trouver une ou deux personnes qui pourraient éventuellement traiter ce sujet.

Après un large échange à partir d'un avant projet présenté par la Présidente l'ordre du jour ci-joint est adopté par le Comité de liaison.

La Présidente insiste sur les échéances à respecter pour l'envoi des documents avant le 15 septembre, ce qui implique qu'ils soient prêts avant le 15 juillet.

Une réunion consacrée à la préparation de la Conférence Internationale se tiendra le 1^{er} juin de 9h30 à 13h00.

- III- Questions financières : Le Trésorier présente le bilan 2004 qui est adopté à l'unanimité. Pour l'exercice en cours il exprime ses inquiétudes sur la subvention UNESCO, cette subvention nous étant attribuée en dollars alors que nos paiements s'effectuent en euros (par exemple, les 5000 dollars perçus le 27 février ne représentent que 3759 euros).

A ce jour, nous avons reçu 70 cotisations sur 329 ONG en relations avec l'UNESCO. Le Comité de liaison se joint au trésorier pour appeler toutes les ONG à régler leur contribution.

Le Trésorier exprime également ses inquiétudes quant au règlement des dépenses concernant l'utilisation de la photocopieuse du rez de chaussée du bâtiment des ONG.

Le Comité de liaison insiste pour que les impayés soient réglés avant le 1^{er} juillet 2005.

Dans le cas contraire le Comité de liaison mettra fin à l'utilisation d'une photocopieuse commune à dater du 1^{er} septembre 2005.

Le compte rendu des travaux de l'après midi vous parviendra dans quelques jours.

